

public et privé. Ses 21 membres représentent le monde des affaires, de l'industrie, de la finance, du travail, de l'agriculture et des universités. Chaque membre offre ses services gracieusement pendant une période d'un, deux ou trois ans.

Essentiellement, le Conseil agit à titre d'organe consultatif indépendant qui communique les résultats de ses travaux. Les rapports publiés en 1977 portent sur les politiques relatives aux pensions, les garderies, la recherche et le développement dans l'industrie, l'éducation, les politiques en matière de transport, de logement et d'utilisation des terres et sur la médecine préventive.

Jusqu'à récemment, les activités du Conseil ont été concentrées dans six domaines: santé, développement urbain, éducation, sécurité sociale, indépendance nationale et développement du nord de l'Ontario. Deux nouveaux secteurs suscitent beaucoup d'intérêt: les relations intergouvernementales et la réglementation publique.

Conseils de recherches provinciaux

9.4.2

Huit provinces ont créé des conseils ou des fondations de recherches chargés d'aider les entreprises qui ont des problèmes techniques et de faciliter la mise en valeur des ressources naturelles provinciales.

En **Nouvelle-Écosse**, une société de la Couronne administrée par un conseil dont les membres sont nommés par la province a pour objectif de promouvoir le développement économique de la province en favorisant, en stimulant et en encourageant l'utilisation efficace de la science et de la technologie par l'industrie et le gouvernement et, à cette fin, d'entreprendre, soit seule, soit en collaboration avec d'autres, toutes recherches, travaux de développement, études, enquêtes et activités qui peuvent être appropriées.

Les laboratoires de la société ont été construits à Dartmouth sur un terrain donné par la province. L'effectif de 91 personnes comprend 39 ingénieurs et scientifiques et 37 techniciens. Les six divisions scientifiques et techniques de la société constituent un ensemble multidisciplinaire important.

La Division de géophysique effectue des levés gravimétriques, sismologiques, magnétométriques et d'autres levés sur terre et en mer. La Division de chimie s'occupe surtout de recherche et de développement en matière de minéraux et de ressources naturelles. Elle offre des services à l'industrie et au gouvernement dans les domaines de la chimie inorganique et alimentaire, de la lutte antipollution et du génie chimique.

La Division de recherche fournit un service basé sur l'emploi des techniques mathématiques d'analyse des systèmes. Des divisions de génie physique et de technologie océanographique s'intéressent surtout à l'application du génie électronique et mécanique à l'océanographie. Une autre division fournit des renseignements techniques sur les matériaux, l'équipement et les processus, ainsi que de l'aide technique aux industries manufacturières. La Division de biologie mène des recherches sur la répartition, la croissance, la conservation et l'utilisation des algues marines commerciales. Elle s'occupe également de recherches microbiologiques intéressant la pollution de l'eau et le traitement des eaux usées industrielles.

Le **Nouveau-Brunswick** a créé un conseil de recherches et d'études sur la productivité en 1962. Il est dirigé par un groupe indépendant de citoyens représentant les cadres administratifs, les salariés et les membres des professions libérales, et nommés pour une période de trois ans. Les investissements ont été effectués par le gouvernement fédéral. La plupart des activités du conseil sont exercées suivant la formule du recouvrement des frais, au moyen de contrats adjudgés à l'industrie, à des associations commerciales et à des organismes nationaux et internationaux. Le conseil possède un centre spécialisé dans l'exécution de travaux d'ingénierie, la recherche de solutions à des problèmes, et la recherche et développement dans le domaine industriel.

Au **Québec**, un centre de recherche industrielle a été créé en 1969. Sa principale fonction est de contribuer au développement économique du Québec en favorisant l'innovation dans les entreprises manufacturières, principalement les petites et moyennes entreprises. Il collabore étroitement avec elles dans le cadre de travaux de recherche et de développement portant sur divers domaines des sciences appliquées et sur la création de